Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

La Reoue Canadienne publicun Album litte La Reous Canada de la Reous Canada de la mois, par li-airet nusicul, paraissant tons les mois, par li-raisons de 32 pages de matières littéraires et 4 raisons de 13 pages de matières littéraires et 4 aces de musique. Les douze livraisons de l'année matière de 10 volumes ordinaires.

ON B'ABONNE :

A Montreal, Aux Bureaux No. 15, RUE ST. VINCENT.

a Onebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDAUTEUR EN CHEF.

THE PERSON SERVICES

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE. INDUSTRIEL, ET COMMERCIA.

Education.

Industrio

Progrès.

Revue Canadienne, PARAISSANT LES Mardiet Vendred

No. 106

Vol. IV.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Abonnement au Journalsemi-bobdoma-ilaire acul, Abonnement al-Abinn Messaudi Litte-rair et Musicai acul, Litte-Aux deux publications rennes, Li I Tout Institutour "sbonnant et payant l'aunécentière, moitié prix quoci-desaus d

PRIX DES ANNONCES.

Sixiignes et un-dessous, premiero lasertion 29 de
Dixiignes et un-dessous, première insertion 3-4
An-dessus par lightes 4
Toute insertion subsequente, lu quars du prix,
(Affanchir les latres,)

MORT DE MARIE-ANTOINETTE.

FRAGMENT DE L'HISTOIRE DES GIRONDINS. (Suite et fin.)

L'Abbé Lambert, jeune homme une figure noble, d'une stature plus militaire que sacerdotale, d'un républicanisme pur et d'une foi sincère quoique troublée par l'orage du temps, se tint respectueusement à distance derrière ses deux confrères. Il contempla en silence cette déchirante expiation de la royante par une femme et sort t'étonné des larmes qui inondaient

L'abbé Lothringer s'obstine dans sa charité plus semblable à une obsession qu'à une œuvre sainte. C'était un homme pieux de conviction serviable de cœur, borné d'intelligence, regardant le sacerdoce comme un métier. Il l'exercan avec un zele inquiet et remnant, ndministrant le plus de condamnés possible dans les cachots, et épiant le retour d'une pensée à Dou jusqu'au pied de tous les échafauds. Tel fut le consolateur que la Providence donna, dans ces dernières houres, à la femme de toute la terre qui avait le plus besoin d'être consolée.

Aucune des sollicitations importunes de l'abhé Lothringer ne put fléchir la reine et l'age-nouiller à ses pieds. Elle pria seule, et ne se confessa qu'à Dien. Elle n'avait pas la foi calme et vive de son mari, pour s'appuyer à sa der-niere hours. Son aine était plus passionnée que piense. L'atmosphère du dix-huitième siècle qu'elle avait respirée, les distractions mondaines de ses habitudes, et plus tard les soucis du trône et les intrigues politiques avaient fait évaporer souvent sa religion de son âme, trop ouverte aux vents du monde pour qu'elle y conservât tou-jous présentes les pensées de Dieu. La religion n'avait été longtemps pour elle qu'une décence publique, une étiquette de la royanté, dont la dégradation humiliait la cour et affaihissait le trône. Elle ne l'avait retrouvée qu'au fond de l'abime de ses disgraces. L'exemple de la foi de Louis XVI et de sa sœur avait agi, comme une pieuse contagion, sur son âme. Mais cette foi d'imitation et de desir n'était jamais arrivée, peut-étre, à cet état de sécurité et de béatitude qui change les ténèbres en lumière et la mort en apothéese. Sculement Marie-Au-téente était résolue à mourir en chrétienne, comme son mari émit mort et comme vivait la sour angélique qu'elle laissait pour mère à ses enfans. Cette sour lui avait procuré secrétement une consolation que sa piété considerait comme une nécessité du salut. C'émit le numère et l'étage d'une maison de la rue Saint-Honoré, devant laquelle passaient les condamnes et dans laqueile un prêtre catholique se trouverait, le jour du supplice, à l'heure de l'ex-écution, pour lui donner d'en haut, et à l'insu du peuple, l'absolution et la bénédiction de Dien. La reine se finit à ce sacrement invisible, pour mourir dans la foi de sa race et dans

la réconcilliation avec le ciel. La reine, après avoir écrit et prié, dormit d'un sommeil calme quelques heures. A son réveil la fille de Maie Bault Phaballa et la coiffa avec plus de décence et de respect pour son extérieur que les autres jours. Marie-Autoinette dépouilla la robe noire qu'elle avait portée depuis la mort de son mari, elle revêtit une robe blanche en signe d'innocene pour la terre et de joie pour le ciel. Un flehu blanc recouvrait ses épaules, un bonnet blane ses cheveux. Seulement un ruban noir qui pressait ce bonnet sur ses tempes rappelait au monde son deuil, à elle-même son vervage, an peuple son immolation.

se pressait autour des grilles et jusque dans les cours. Un brouillard blafard et froid d'automne flottait sur la Seine, et laissait, cà et là, glisser quelques rayons de soleil sur les toits du Louvre et sur la tour du l'ainis. A onze heures, les gendarmes et les exécuteurs entrérent dans la salle des condamés. La reine embrassa la fille d'un pas ferme de la Conciergerie. Aucune faiblesse feminine, aucune défaillance du cour, aucun frisson du corps, aucune pâleur des traits. La nature obcissait à la volonté et lui prétait toute sa vie pour mourir en reine.

En débouchant de l'escalier sur la cour, elle aperçut la charrette des condamnés, vers laquelle les gendarmes dirigenient sa marche. Elle s'arreta comme pour rebrousser chemin, et fit un geste d'étour ment et d'horreur. Elle avait cru que le peuple donncrait au moins de la déà sa haine, et qu'elle scrait conduite à l'echafaud, comme le roi, dans une voiture fermée. Ce mouvement comprimé, elle baissa la tèle en signe d'acceptation et monta sur la churrede. L'abbé Lothringer s'y plaça dernière elle, maigré son refus.

Le corrège sortit de la Conciergerie au milieu des ciste le Vive la république! Place à l'Au-frichienne! Place à la veuve Capet! A bas la tyrannie! Le comédien Grammont, sidede-camp de Rousin, donnait l'exemple et le signal de ces cris au peuple, en brandissant son Babre nu, et en sendant la soule du poitrail de

vaient d'appui contre les cahots des pavés. Elle cherchait péniblement à reprendre l'équilibre à garder la dignité de son attitude. "Ce ne sont pas tes cousins de Trianen!" lui criaient d'infames créatures. Les voix, les yeux, les rires, les gestes du peuple la submergerent d'humiliations. Ses joues passaient continuellement de la pourpre à la pâleur, et révélaient les bouillonnemens et les reflux de son sang. Malgré le soin qu'elle avait pris de sa toilette, le délabrement de sa robe, le linge grossier, l'étoffe commune, les plis froissés déshonoraient son rang. Les boucles de ses cheveux s'échappaient de son bonnet et fouettaient ses tempes au souffle du vent. Ses yeux ronges et gonflés, quoique sees, revelaient les longues inondations d'une douleur épuisée de larmes. Elle se mordait par momens la lèvre inférieure avec les dents comme quelqu'un qui comprime le cri d'une souffrance

Quand elle eut traversé le pont au Change et les quartiers tumuitueux de Paris, le silence et la contenauce sérieuse de la foule indiquérent une autre région du peuple. Si ce n'était pas la pitié, c'était au moins la consternation. Son visage reprit le calme et l'uniformité d'expression que les outrages de la multitude avaient troublés au premier moment. Elle parcourut ainsi lentement toute la longueur de la rue Saint-Honoré. Le prêtre place à côté d'elle sur la banquene s'efforçait vainement d'appeler son attention, pur des paroles qu'elle semblait reponsser de son oreille. Ses regards se prome-nament, avec toute leur intelligence, sur les façades des maisons, sur les inscriptions républicaines, sur les costumes et sur la physionomie de cette capitale, si transformée pour elle depuis seize mois de captivité. Elle regardait surtout les fendtres des étages supérieurs ou flottaient des banderoles aux trois couleurs, enseigne de

Le peuple croyait, et les témoins ont écrit, que son attention légère et puérile était attachée à cette décoration extérieure de républicanisme. Sa pensée était ailleurs. Ses yeux cherchaient un signe de salut parmi cea signes de sa perte. Elle approchait de la maison qui lui avait été désignée dans son cachot. Elle interrogeait du regard la fenêtre d'où devait descendre sur sa tête l'absolution d'un prêtre déguisé. Un geste inexplicable à la multitude le lui fit reconnaître. Elle ferma les yeux, baissa le front, se recueillit sous la main invisible qui la bénissait, et, ne pouvant pas se servir de ses mains liées, elle fit le signe de la croix sur sa poitrine par trois mouvemens de sa tête. Les spectateurs crurent qu'elle privit seule et respectérent son recueillement. Une joie interieure et une consolation scerète brillerent, depuis ce moment, sur son

En débouchant sur la place de la Révolution, les chefs du cortège firent approcher la charrette le plus près possible, du Pont-Tournant et la firent arrêter un moment devant l'entrée du jardin des Tuileries. Marie-Antoinette tourna la tête du côté de son ancien palais et regarda, quelques instans, ce théatre odieux et cher de sa grandeur et de sa chute. Quelques larmes tombérent sur ses genoux. Tout son passé lui apparaissait à l'heure de la mort. En quelques tours de roues, elle fut au pied de la guillotine. Le prêtre et l'exécuteur l'aidérent à descendre en la soutenant par les coudes. Elle monta avec majesté les degrés de l'estrade. En arrivant sur l'échafand elle marcha par inadvertance sur le pied de l'exécuteur. Cet homme jeta un cri de douleur. "Pardonnez-moi," dit-elle au bourreau du son de voix dont elle cût parlé à un Les fenétres et les parapets, les toits et les ar-bres étaient surchargés de speciateurs. Une nuée de femmes, amentées contre l'Autrichienne "Adieu encore une fois, mes enfans," dit-elle en regardant les tours du Temple, "je vais re-joindre votre père." Elle n'essaya pas, comme Louis XVI, de se justifier devant le peuple ni de l'attendrir sur sa mémoire. Ses traits ne portaient pas, comme ceux de son mari, l'empreinte de la béatitude anticipée du juste et du martyr, mais celle du dédain des hommes et de du concierge, se coupa elle-même les cheveux, la juste impatience de sortir de la vie. Elle ne se laissa lier les mains sans murmure et sortit s'élançait pas au ciel, elle fuyait du pied la terre et elle lui laissait en partant son indignation et

Le bourreau, plus tremblant qu'elle, fut saisi d'un frisson qui fit hésiter sa main en détachant la hache. La tête de la reine tomba. Le valet du supplice la prit par les cheveux et fit le tour de l'echafaud, en l'élevant dans sa main droite et en la montrant au peuple. Un long cri de : Vive la république ! salua ce visage décapité et déjà endorini.

La Revolution se crut vengée, elle n'était que flétrie. Ce sang de femme retombait sur sa gloire sans cimenter sa fiberté. Paris eut cependant moins d'émotion de ce meurtre que du meurtre du roi. L'opinion affecta l'indifférence sur une des plus odieuses exécutions qui concernât la république. Ce supplice d'une reine et d'une étrangère au milieu d'un peuple qui l'avait adoptee, n'eut pas même la compensation des fins tragiques : le remords et l'attendrissement d'une

Ainsi mourut cette reine, légère dans la prospérité, subl'me dans l'infortune, intrépide sur l'échataud ; idole de cour mutilée par le peupie,

longtemps l'amour, puis l'aveugle conseil de la royauté, puis l'ennemie personnelle de la Révo-lution. Cette révolution, la reine ne sut ni la prévoir, ni la comprendre, ni l'accepter, elle ne sut que l'irriter et la craimire. Elle se réfugia dans une cour, au lieu de se précipiter dans le sein du peuple. Le peuple lui vous injustement toute la haine dont il poursuivait l'ancien régime. Il appeta de son nom tous les scandaies et toutes les trahisons des couts. Toute puissante, par sa beauté et par son esprit, sur son mari, elle l'enveloppa de son impopularité et l'entraina, par son amour, à sa perte. Sa politique vacillante suivant les impressions du momeat, tour à tour timide comme la défaite, téméraire comme le succès, ne sut ni reculer ni avancer à propos, et finit par se convertir en intrigues avec l'émigration et avec l'étranger. Favorite charmante et dangercuse d'une monarchie vieille, plutôt que reine d'une monarchie nouvelle, elle n'eut ni le prestige de l'ancienne royauté : le respect, ni le prestige du nouveau régne : la popularité. Elle ne sut que charmer, égarer et mourir. Le peu de solidité de son esprit l'excuse, l'enivrement de sa jeunesse et de sa beauté l'innocente, la grandeur de son courage l'ennoblit. On ne peut la juger sur un échafand, ou plutôt la plaindre c'est la juger. Elle est du nombre de ces mémoires qui désarment la sévérité politique de l'historien, qu'on évoque avec pitie, et qu'on ne juge, comme on doit juger les femmes, qu'avec des larmes.

L'histoire, à quelque opinion qu'elle appartienne, en versera d'éternelles sur cet échafand. Scule contre tous, innocente par son sexe, sacrée par son titre de mère, une femme désormais moffensive est immolée sur une terre étrangère par un peuple qui ne sait rien pardonner à la jounesse, à la beauté, au vertige de l'adorntion! Appelée par ce peuple pour occuper un trone, ce peuple ne lui donne pas même un tombeau. Car nous lisons sur le registre des inhumations banales de la Madeleine: Pour la

bière de la veuve Capet, 7 francs.

Voità le total d'une vie de reine et de ces sommes énormes dépensées pendant un règne prodigue pour la splendeur, les plaisirs et les gé-nérosités d'une femme qui avait possède. Versailles, Saint-Cloud et Trianon. Quand la Providence your parler aux hommes avec la plus rude éloquence des vicissitudes royales, elle dit en un signe plus que Sénèque ou Bossuet dans tous leurs discours, et elle écrit un vil chiffre sur le registre d'un fossoyeur.

DE LAMARTINE.

NOUVELLES ETRANCERES.

susse.-Neuchâtel, 2 mars 1848.-La révolution, que les patriotes de ce conton prévovaient depuis longtemps, comme un résultat inévitable des mesures impolitiques du gouvernement prussien dans ces derniers mois, a échté hier à Neuchâtel. Douze à quinze cents hommes sont entrés, le 1er mars, vers les six heures du soir dans notre ville ; c'étaunt des patriotes de la Chaux-de-Fonds. Ils ont fait leurs entrée dans l'ordre le plus parfait, sans aucune effusion de sang. La population de la ville les a reçus aux cris de : Vive la Suisse ! Vive la Republique! Vive la Confédération! Le gouvernement, dans un moment si critique, s'est trouvé sans appui ; les différentes populations du canton, sur le fanatisme desquelles il comptait, n'on pas répondu à son appel. Les patriotes du Locle, du Val de Travers et du Vignoble, sont arrivés en partie, ou arriverent demain ; quelques escouales sont allées désarmer un petit nombre de villages dont les opinions étaient suspectes. Le drapeau fédéral a été arboré dans les différentes ocalités, et flotte sur les tours du château de Neuchâtel. Un gouvernement provisoire, composé des hommes les plus influens et les plus honorables, a été institué aujourd'hui. Les membres de l'ancien gouvernement n'nyant pas voulu donner leur abdiention, out été arrêtés ce soir : cette mesure rigoureuse a été jugée nécessaire dans les circonstances actuelles, par la crainte d'une réaction organisée avec les chefs de la garde soldée, qui avait été licenciée bier

Deux commissaires fédéraux, délégués par e vorort, MM. Schneider, de Nidau, conseiller l'Etat et vice-président de la diéte, Migy, juge d'appel, viennent d'arriver à Neuchâtel, et se sont empressés de reconnaître le gouvernement provisoire.

BELGIQUE.-On nous écrit de Bruxelle, 7 mars " De Blanc-Messeron à la frontière de Hollande, de Verviers à Ostende, on ne rencontre que troupes en marche, entrant dans les convois ou en sortant : dans les places fortes, on roule l'ar illerie vers les magasins, on prépare des munitions de guerre ; les officiers d'état-major courent et se craisent ; le mini-tre de la guerre a fait un plan de défence de Bruxelles contre les ennemis de l'intérieur et ceux de l'extérieur; la police de la capitale redouble de vigilence; on arrête et on renvoie sans pitié à la frontière l'étranger qui ne pout justifier su présence ou se faire réclamer par un habitant notable, qu'il ait ou n'ait pas de moyen d'existence; le service des frontières se fait par de nombreux détache-

mens de gendarmerie, porteurs des ordres les plus sévères ; partout entin on craint le contact des propagandistes français et des institutions républicaines.

· It en résulte qu'à l'aspect de ce mouvement inusité, on pourait nous croire en révolution, que le peuple vivement surexcité est devenu l'une intolérance extrême ; que dans les pays où la contitution garantit à tous la plus grande soinme de liberté possible, il n'est plus permis d'avoir une opinion individuelle, qu'il est dangereux de l'exprimer même dans les cercles, et qu'on courrait moins de risques, moins de périls à crier aujourd'hui Vive Louis-Philippe! a Paris, que Vive la Republique ! à Bruxelles.

" L'élément anarchique n'existe pas actuelle ment en Belgique; de simples dispositions de police devaient suffire ; le roi Léopold, longtemps indifferent nux masses, est anjourd'hui aimé et honoré ; il cut donc micux valu, peutêtre, éviter les frais d'un armement considérable pour mieux venir en aide aux. Flandres ; la liberté individuelle, le trésor, public et la nation y auraient également trouvé avantage.

ITALIE.—On écrit de Milan, 26 février : " Hier à Maggenta, sur les frontières du Piémont, a eu heu une sanglanto collision entre les soldats croates et les chasseurs tyroliens. Les Croates ont en beaucoup de blossés, les autres se sont sauvé en Piémont en passant le Tosin? Génes, fer mars.

"Le peuple s'est porté à la maison des jusui tes, qu'il a saccagée. Tout a été brisé et jeté par les croi ées, à l'exception des objets ay partenant au culte, qui ont été respecter. On diville un asile sur, se sont retirés sur un navire en rade."

—On écrit de Naples, le 27 février, à l'Alba de Florence, 2 mars :

" Le roi Ferdinand a choisi un nouveau cenfesseur, Dominique Avella.—Lord Minte a en le déplaisir du voir qu'on lui retirnit la parole que le roi lui avait donnée d'accèder aux demandes des Siciliens. Il a déclaré que si le roi ne rentrait pas dans la voie des concessions sur des bases solides, il renoncerait à servir de médiateur. En attendant, il n'a pas voulus partir encore pour la Sieile. Les démonstrations de lord Minto sont appuyées par l'amiral Parker, qui est avec l'escadre, anglaise dans les caux du golfe de Naples."

-Nous lisons dans le Nouvelliste de Mar-

seille du 4 de ce mois ,

"Ainsi que le faisait prévoir notre correspondance italienne d'hier, le roi de Naples, méconnaissant de nouveau la voix de l'humanité, parjure encore une fois à ses solennelles promesses, morté le fer et le feu dans la riche et populeuse

cité de Messine.
" Messine a été bonhardée pendant quarante deux heures par les troupes royales. Le Porto Franca, ou entrepôt, a été incendié et brulu presque entièrement. On évalue les pertes à près de dix millions de fiancs, sculement a l'en-

ALLEMAGNE.-Les journaux allemands sont remplis aujourd'hui d'adresses, de pétitions présentées aux différents souverains de l'Allemagne constitutionnelle, et de concessions fuites par

ces derniers. A Munich le roi, après avoir reçu une dépuation des bourgeois et des étudians, a renvoyé M. Berks, ministre de l'intérieur, l'a remplacé par M. de Volz, et a fait annoncer par M. de Valleratein que la Chambre actuelle allait être dissoute et que la nouvelle Chambre scrant convoquée pour le 31 mai.

Un journal annonce, en outre, que le roi de Bayière s'est empresse de reconnaître officielle-

ment la république française. Le due de Nassau a, à son tour, signé les concessions faites en son absence par sa mère. Le sénat de Francfort a également accordo toutes les demandes de la bourgeoisie.

Mêmes concessions dans le grand duché de Darmstadt. Partout la presse devient libre, partout les souverains promettent l'armement

Dans une lettre adressée par M. Belk, ministre de l'intérieur, à Bade, à M. le président de la chambre, le ministre fait connaître à la chambre que le grand-due accorde toutes les demandes formulées par la climbre et qu'en echange il espère que la chembre contribuera de son mieux à calmer les esprits et à maintenir l'ordre, scule garantie de la liberté.

Des troubles viennent d'éclater à Hambourg ; on a dévaste la maison d'un des bourgmestre et cassé les carreaux chez plusieurs sénateurs. On ajoute qu'un des chefs de la police, qui avait voulu intervenir, avait été fort maltraité, et que la garde bourgeoise, qui était sur pied, semblait almôt disposée à se joindre au peuple qu'à sévir contre lui. On s'attendait, de la part des ouvriers, qui réclament la liberté de la presse et des réformes, à des démonstrations énergiques, pendant les dimanches et lundi gras, qui, à Hambourg, sont classes parmi les grandes fêtes de l'année.

Nous avons déjà dit que le roi de Saxe a très mal reçu la députation qui lui a présenté les vœux du peuple. De retour à Leipzig, les députés ont été entourés par une soule immenso et forces de se rendre à l'Hôtel-de-Ville, pour lire à haute voix la réponse du roi. Force fut à un des députés de déclarer que le roi avait très mal reçu les envoyés de la ville.

Le vacarine allait toujours augmentant, jusqu'au moment où M. Robert Blum, montant sur le balcon, déclara que la magistrature de la villo est d'accord d'exiger le renvoi du ministère et la convocation immédiate de la chambre.

Le peuple, en se séparant, a cassé les vitres à la maison de M. Brockhaus, éditeur et député, qui, dans les derniers temps, est devenu subitement conservateur endurci.

Il paraît que le roi de Prusse est résolu de ne faire aucune concession, et de résister jusqu'au bont.

La proclamation du roi de Wurtemberg a peu satisfait le peuple ; elle a été déchirée. L'agi-tation continue dans ce pays.

Point de nouvelles de Cassel. A Morbourg, les étudiants et les habitants ont signé des pétitions dans le même sens que celles de Carlsruhe et de Francfort.

- Le gouvernement de Francfort a pris la décision suivante :

" Nous, bourgmestre et sénat de la ville libre de Franciert, ravoir faisons par les présentes, en vertu de l'article 4, fettre D, de l'acte supplementaire de la constitution, et par suite de la résolution prise constitutionnellement par le corps, législatif de sa séance du 4 mars 1848 :

"Le corps législatif, a décidé aujourd'hui à l'unanimité, sur la proposition du sénat concernant le loi sur la presse, la promulgation du la

loi qui suit :

4.1. La presse est libre. La censure ne pourra jamais être rétablie.

6 2. Les délits ou crimes commis parla presse

seront punis conformément au droit existant.

" 3. Tout imprimé devra être muni du nom de l'imprimeur et de l'éditeur ; tout journal, du nom de l'imprimeur et du rédacteur responsable " La promulgation de la lei précédente n été résolue dans l'assemblée plénière qui vient de tenir le sénat."

ESPAGNE.-On lit dans la correspondance de Madrid du 1er mara:

" La reine, très affectée par la situation où se trouve sa sœur, Mme la duchesse de Montpensier, a ordonné l'ajournement du bal paré

qui devait avoir lieu jeudi.
" On dit que M. le due d'Ahumada est parti de Madrid pour la France dans le but de proposer à l'infante de rentrer en Espagne, ou de prendre ses ordres à cet égard. Le due a reçu, dit-on, cette mission de la reine et du gouvernement.

" Le due ust parti avec deux nides de enmp pour se mettre à la disposition de l'infante Mnria-Luisa-Fornanda, et l'accompagner de la frontière à Madrid. Si Mine la duchesse do Montpensier n'est pas à Bayonne, M. d'Ahu-mada doit Paller chercher, et réclamer la protection de la République française en faveur de la sœur de la reine d'Espagne.

" Le due d'Ahumada est porteur d'une lettre pressante de la Reine pour sa sœur.

" Les nouvelles de Paris remuent singulièrement les esprits. La minorité progressiste, exaltée, ne dissimule que faiblement ses espérances. Le ministère redouble de précautions dans l'intérêt de l'ordre et de la tranquillire. Une foule immense obstrucit aujourd'hui toutes les avenues conduisant au palais de la Chambre des Députés. Des piquets d'infanterie stationnaient sur la place du polais, afin de faciliter Paccès de la Chambre nux députés.

" La séance a été ouverte à trois heures. Le président du conseil a donné lecture des dépêches que legouvernement a reques de son chargé d'affaires à l'aris; elles portent la date du 25 fevrier. La Chambre a éconté cette lecture avec un religieux silence. Le président du conseil a priè ensuite la Chambre de disenter avec calme l'autorisation demandée par le gouvernement pour lever un emprunt de 200 millions de rénux, et de suspendre au besoin les garanties constitutionnelles. Au départ du courrier, M. Borrégo prenait la parole sur le projet de loi concernant cette demande d'autorisation. " Le gouvernement demande, par le projet de

loi qui a été lu aux Cortés, à être autorisé à adopter les dispositions qu'il jugera de nature à maintenir la tranquillité et l'ordre public, déclarant, pour ce cas, surpendues les garanties individuelles commandées par l'article 7 de la Constitution politique de la monarchie, conformement à ce qui est prescrit par l'article 8; comme aussi à touchor les contributions, à lever, par la mesure qu'il jugera la plus convenable. jusqu'à 200 millions de réaux pour être appliqués aux dénenses extraordinaires exigées par les circonstances.

"Le rapport de la commission est savorable au projet de loi présenté par le gouvernement. et l'on croit que la loi sera approuvée par une forte majorité."

-On cerit de Francfort, 4 mars :

" Nous apprenous d'une source suro que la haute diete germanique, dans ses dernières séances, s'est occupée des dispositions militaires qui . . sont nécessaires pour la défence des frontières. de la Confederation contre toute attaque.

Elle a arrêté, entre autres mesures, de charger la Prusso et les Liais du septième et du hui-

tième corps d'armée de la Confédération (la Bavière, le Wurtemberg, Bade et le grand duché de Hesse) de pourvoir à la sûreté des frontières occidentales du territoire de la Confédération, et de donner avis à la Diète de tout ce qui peu amener co resultat;

"De changer l'Autriche, la Prusse, la Bavié-

re, le Wurtemberg et Bude, de tenir préces les forteresses de Mayence, de Lexembourg, de Landeau, d'Ulm et de Rastadt, qui, d'après les obligations des Etats de la Confédération, pour le cas de guerre, se trouvent sous la dépendance

de chacun de ces Etats;
"De charger la Prusse, la Bavière et Bade, en qualité d'Etats limitrophes, de donner avis immédiatement à la Diète de tout ce qui pourrait menacer du dehors le territoire de la Con-

" De charger en commun tous les gouvernemens réunis de la Confédération, de mettre immédiatement à la disposition de la caisse de la Confedération, les sommes stipulées pour les

dépenses qui penvent devenir nécessaires ; et ce, d'après les proportions fixées par les matri-cules de la Confédération."

-On écrit de Dusseldorff, le 2 mars :

"Ce matin, les soldats en semestre ont été rappelés. Toutes les troupes ont reçu ordre de tenir prêtes à se mettre en marche. La plus grande activité règne dans les casernes et dans les arsenaux. L'ordre de l'appel de la réserve de guerre n'est pas encore arrivé. A Cologne, la réserve est déjà appelée sous les drapeaux.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 14 AVRIL 1848.

LA REVOLUTION FRANCAISE.

La Révolution Française est encore le sujet de toutes les conversations. Partout on discute, on examine les diverses éventualités qui peuvent résulter de l'établissement de la république et on attend avec impatience, la suite de ces graves événements. Les derniers avis de Paris nous eisent que le gouvernement provisoire est toujours infatigable dans ses travaux, qui ont particulièrement pour objet de secourir momentanément les classes commerciales et industriel. les. Paris et la France en général étaient tranquilles; cependant la crise financière et moné-taire, le sort des classes laborieuses et joint à cela une foule de mécontents que rencontrera le régime nouveau, pourraient seneusement les embarras de la situation. Dans toutez les branches de l'industrie, dans tous les ateliers regne une perturbation presque genérale, par suite des prétentions qu'inspire aux travailleurs l'avenement d'un pouvoir qui se proclame leur ouvrage et dont les précurseurs leur avaient promis à l'avance un sort entièrement nouveau. Sur tous les murs de Paris, aux dernières dates, à côté des proclamations et des décrets du gouvernement, se lisaient des appels aux différents corps d'état que l'on invite à se réunir, à se constituer en corporation, en conlitions pour imposer leur volonté aux fabricants et par suite aux consommateurs. Les hommes pratiques qui font partie du gouvernement provisoire doivent comprendre aujourd'hui ce qu'il y a de dangéreux dans la propagande de cer-taines théories. Ces théories pourraient bien pousser le peuple à des excès, a demander des choses impraticables et impossibles. Le gouvernement provisoire pourra-t-il dominer la situation intérieure jusqu'à l'établissement complet du gouvernement républicain? Pourra-t-il calmer les orages et les tempêtes qui peuvent surgir des débats do l'assemblée nationale? C'est la la question.

Tout en admirant les grandes choses qui se passent en France, la glorieuse révolution qui vient de s'accomplir, on ne peut se défendre d'un sentiment de crainte à la vue de l'œuvre immense qui reste encore à faire. En effet le people français veut reconstruire de fond en comble un nouvel édifice, et pour cela il faut qu'il emploie les matériaux qui formaient celui qu'il vient de détruire. Il faut qu'il prenne la societe telle qu'elle est et peut-on dire que cette société est assez avancée et préparée pour le nouveau régime? L'avenir seul nous prouvers cela. Les procédés des débats de l'assemblée nationale nous le diront.

L'assemblée est convoquée pour le 20 avril.

Les élections ont dû commencer le 9.

Tout français àgé de 21 ans est électeur : c'est la plus large application qui se soit jamais vue et qui puisse se voir du suffrage universel. Tout français âgé de 25 ans est éligible. Chaque membre de l'assemblée recevra pendant toute la durée de la session une indemnité de 25 fr. par jour. L'election aura lieu par département au scrutin de liste. Chaque électeur déposera son vote au chef lieu du canton ; le dépouillement se fera au chef lieu de département. Nul no pourra être élu, s'il ne réunit au moins 2,000 suffrages. L'assemblée nationale constituante se composera de 900 membres.

Si la majorité de cette assemblée veut le maintien de l'ordre général et se rallie autour du gouvernement provisoire, toui ira bien. Mais si au lieu de cela on écoute tous les cris du dehors, les clameurs populaires, les associations, les clubs de Paris, on pourrait bien voir se repouveler des scènes sanglantes et anarchiques.

Nous croyons que ce grand assemblage de 900 membres offre plus de craintes que d'espérances à ce sujet. La France n'est pas accoulumée à l'exercice du suffrage direct et universel. En examinant les différents systèmes électoraux qui y ont été successivement décrétés, on voit que l'élection à deux degrés a été le système en usage depuis 1789 jusqu'en 1814. Depuis ce temps jusqu'à aujourd'hui l'élection directe fut renfermée dans d'étroites limites.

Les états généranx s'ouvrirent à Versailles le 5 mai 1789, et sur la motion de l'abbé Sievès. se constituérent en assemblée nationale le 17 On y comptait 1214 députés, parmi lesquels 308 pour le clergé, 250 pour la noblesse et 621 pour le tiers état. Cette assemblée, par et 621 pour le tiers état. Cette assemblée, par la loi du 22 décembre, 1789, adopta l'élection à deux dégrés. Elle appela tous les citoyens actifs de chaque canton à nommer un certain nombre d'électeurs qui composaient ensuite l'assemblée électorale par laquelle étaient choisiles représentans du département à l'assemblé nationale. La loi de 1789 ne fut point mise en

La contitution du 31 septembre 1791 maintint l'élection à deux degrés. Elle convoqua tous les citoyens d'un même canton en assemblées primaires et les appela à nommer des électeurs qui se réunissaient ensuité au chef-lien du departement pour élire les députés. L'assemblée législative, née de co mode d'élection et qui tint sa premièrre seance le 1er. octobre 1791, renfermait 745 membres, dont 409 emient avo cats, 70 ecclésiastiques, 70 hommes de lettres

et 205 propriétaires. En 1792, la Convention était composée de

La constitution du 24 juin 1793 admit l'élection directe par des assemblées formées de citoyens domiciliés depuis six mois dans un canten. Il devaity avoir un député pour quarante mille citoyens. Cette loi n'a point été exécutée. la constitution du 22 aout 1795 rétablit les

élections à deux degrès, et réduisit à cinq cents le nombre des députés. Ce mode fut suivi jusqu'en 1799,

La constitution de l'an VIII admit quatre cents représentans, dont cent pour le tribunat et trois cents pour le corps legislatif.

La charte de 1814 rétablit l'election directe, mais renformée dans les limites les plus etroites de manière à constituer un veritable privilège.

Sous la charte de 1830, ce systèmes fut à peine modifié par l'embaissement du cens de 370 à 200 fr. On sait que la chambre des députes se composait de 459 membres.

Maintenant, qu'on nous comprenne bien; nous ne pretendons pas dire que le peuple français ne doive pas jouir pleinement du suffrage direct ou universel; bien au contraire; nous exprimens simplement nos craintes sur l'usage qu'il peut faire de ses droits aux premiers jours de sa souveraineté. On sait qu'en France plus que partout ailleurs, les villes conduisent les campagnes Paris conduit la France par le peuple des villes dans chaque département. Qui a fait la révolu-tion, si ce n'est le peuple de Paris! Ce sera lui aussi qui fera les élections; heureux s'il peut y apporter la sagesse, la prévoyance et la moderation qui l'a distingue durant les trois jours de fevrier. Mais comme écrivait un corr. spon dant parisien à un de nos journaux : "Je crois qu'il faut tenir compte des passions des hommes sur-excitées et si incilement sur-excitées en France: des habitudes de luxe si facilement prises et si difficilement abandonnées ; de l'amour propre et de l'amour des distinctions si vif en ce pays, enfin de la corruption politique si fatalement developpe par le dernier gouvernement que l'on peut dire qu'elle est passée dans les mœurs." Ne doit-on pas tenir compte également des embarras que susciterent sans aucun doute ces réformateurs trop avancés les Socialistes, les Communistes, les Fourieristes et autres qui ne révent que des utopies plus ou moins absurdes? Nous savons bien que ces hommes par eux mêmes ne peuvent rien. Mais ne pourront-ils pas tromper le peuple et l'égarer dans des temps orageux par l'appat de leurs fausses doctrines humanitaires? Sur les 900 membres de l'assemblée nationale, les clubs politiques compterent plus d'un représentant et parmi ceux-ci, il pourrait se trouver quelques tribuns exaltes et audacieux qui aides du peuple de Paris

aspireraient a saisir le pouveir. La France commence sa régénération politi-que en remontant aux premiers principes. Elle tout a refaire. Le peuple a encore une fois recu le baptême républicain et se trouve investi de sa souveraineté. L'avenir nous dira s'il est assez instruit pour l'exercer avec avantage pour le bien général. A la veille des élections M. Carnot le ministre de l'instruction publique a adresse une circulaire aux directeurs des Academies, les priant de dife au people quelle pèce de gens il doit choisir pour envoyer à l'as-semblée nationale. M. Carnot paraît douter de la capacité du peuple à faire usage de la franchise élective dans des limites aussi étendues. Il craint ses préjugés en faveur de la fortune, de quelques familles et surtout de la littérature. Aussi recommande-t-il- qu'on disc aux cultivateurs et aux artisans de choisir de préférence des cultivateurs et des artisans, pour les représenter dans l'assemblee. Cette recommandation peut paraître tres raisonnable à première vue, mais nous pensons avec le Times de Londres, qu'elle a contr'elle l'expérience de tous les temps. Le bon sens général est contr'elle. Dans tous les temps et partout on a choisi les hommes les plus capables, les plus instru ts pour en faire des législateurs. Vouloir choisir des hommes peu ou point instruits c'est vouloir amener la confusion. l'anarchie et le chaos, enfin recomposer la convention de 1792. Puisse la France éviter un pareil malheur !

Ce ne sont là après tout que des conjectures que le bon sens populaire, la raison et la modération peuvent détruire. Mais la situation financière du pays offre des dangers plus réels. La crise monétaire sevit en France avec intensité.

Toutes les branches de l'industrie et du commerce tournent les yeux vers le gouvernement provisoire pour avoir du secours. de dire qu'aucun gouvernement dans le monde pourrait tirer son peuple d'embarras pareils. Les secours que le gouvernement a donnés aux classes laborieuses sont dejà un fort mauvais pas, qui aura pour résultat d'épuiser le trésor et créer des mécontentements parmi les travailleurs. La dépréciation des valeurs de toutes espèces, la députation des 800 banquiers et marchands de Paris qui ont tenté d'extorquer au gouvernement un autre mois de grâce pour les billets échus le 29 mars, sont des faits significatifs. Si d'ici à quelques semaines l'assem-blée nationale ne rétablit entièrement la confiance dans le gouvernement, cet embarras ira toujours croissant. Chacun voudra bientôt réaliser ses valeurs en espèces, afin qu'en cas de troubles il puisse cacher sa fortune. La circulation sera très génée. Ce qui pourrait amener une crise semblable à celle de 1790. M. Thiers nous dit dans son histoire de la révolution que la rareté du numéraire en 1790 fut attribuée à l'émigration et a d'autres causes, mais qu'en réalité elle fut produite par le manque de confiance, résultat des troubles du pays. Quand les troubles politiques, ajoute M. Thiers, répandent la terreur dans la société, les capitaux languissent, l'argent circule difficilement et le peuple se plaint de la rareté des espèces qui sont enfouies dans la terre. En 1790, il fallut recourir au fameux système des Assignats pour faire face aux difficultés de la crise. Les propriétés de l'église se montant à 80,000 millions stg. furent confis quées et servirent de bases au papier-monnaie ; ce système produisit d'immenses désastres, mais il servit toujours à sortir d'embarras. En 1830, le credit public eprouva un choc violent quoique la révolution ne dura que trois jours, que l'horizon de la France fut sans nuages alors et que les grands capitalistes Laflitte, Casimir Périer et d'autres de cette classe, fussent des partisans actifs du nouveau gouvernement. Cependant dans les neuf mois qui suivirent la révolution de 1830, il fallut négocier absolument un emprunt de cinq millions et malgré l'apparente stabilité du roi Louis-Philippe, cet emprunt fut négocié à des termes très désavantageux.

Maintenant, nous regrettons de le dire, mais d'après les Jernières nouvelles de Paris, il n'y a pas de donte que les embarras financiers ac-tuels de la France égulent ceux de 1790 et de 1830. La perspective ne saurait être plus sombre pour le commerce. A la suspension des priements de la caisse Gouin, dejà annoncée par le dernier steamer, ont succède celles de la caisse Baudon et du comptoir Ganneron, triple institution dont le sinistre a du avoir un cruel retentissement parmi les négociants secondaires de Paris. La maison Ch. Laffitte, Blount et Cie est dans le même cas. Les maisons Rougement de Lowemberg, d'Eichthal et Baguenault se préparent à liquider, et cette nouvelle a produit un effet presqu'aussi fâcheux que la suspension des autres.—Au Havre, MM. Viel et Durand ont du cesser leurs opérations. D'un autre côté, la maison Rothschild, de Paris, a résolu, dit-on, de cesser ses affaires : cenendant ce bruit, répandu par les journaux anglais, n'a rien d'officiel. vovant cette liste de célébrités financières sombrant sous la tempéte ou fuyant devant elle, on ne soupçonne que trop le nombre effrayant de victimes obscures qu'elle doit engloutir. Une lettre adressée par la maison Hottinguer et Cie à ses correspondants de New-York donne, du reste, la mesure de la situation : " Nous ne voulons d'aucune affaire, disent ces messieurs, et si vous nous envoyiez de l'argent pour rembourser des traites, tout ce que nous pourrions faire serait de le déposer à la Banque à vos risques et périls, sans prendre sur nous aucune responsabilité."

Quantaux finances de l'Etat elles sont dans l'état le plus délabré. Après avoir essaye un instant de faire face à toutes les exigences de la situation, le gouvernement à compris que c'était chose impossible et que le tenter serait compromettre l'avenir sans sauver le present. En consequence, M. Garnier-Pages, nouveau ministre des finances, a courageusement aborde la question. Cinq milliards de dette inscrite ; 320,-77.000 fr. de bons du trésor, en circulation et 355 millions dus aux caisses d'épargne, tel est le bilan que la monarchie a légué à la République. Comme premières mesures d'urgence, on s'est résolu à suspendre les paiements des bons du trésor,-qui seront, dit-on, convertis en titres de dette publique ou fur et à mesure de leur échéance :-et a décréter que 100 fr. seulement seraient rembourses en argent sur tous les depôts de caisse d'épargne dépassant cette somme; le reste devant être liquidé en bons du trésor ou en 5 0,0 au pair. En même temps M. Garniercouronne, ainsi que les forets de l'ancienne liste civile et une partie des forêts de l'Etat; on créerait par là une ressource considérable et réelle pour sortir des plus grands embarias. En attendant, un emprunt de cent millions serait contracté pour suppléer à celui de 1847 qui,

selon toute apparence, ne pourra être executé D'un autre côté, la Banque de France a dû renoncer également à tenir tête à la situation. Dans l'impossibilité de remplir plus longiemps sa double mission de comptoir d'escompte et de caisse d'espèces, elle a dû opter, et, pour ne pas frapper le commerce d'un coup trop rude, elle a préféé continuer ses escomptes et suspendre ses paiements en numéraire. En conséquence, elle a été autorisée à émettre des coupons de 100 fr., ayant cours force, et jusqu'à nouvel ordre elle ne sera tenue de rembourser qu'un dixième de la valeur de ses billets en argent, c'est-à-dire que contre un billet de mille francs elle en donnera neuf cents en coupons et cent seulement en numéraire. Toutefois, sa circulation ne pourra dans aucun cas dépasser une somme de 350 millions : elle devra en outre publier chaque semaine le tableau de sa situa-

Tous ces faits nous font voir combien grave est la situation actuelle de la France et que ce noble pays aprés ses jours de triomphe pourrait bien avoir des jours de deuil et de tempêtes. Ce n'est pas que nous doutions des destinées à venir France. Dieu la protège à travers les écueils qui l'environnent. Elle a une mission providentielle a remplir dans le monde moderne. Mais c'est le présent qui donne des inquiétudes à ses plus ardents admirateurs. Il lui faut le plutôt possible pour sortir de la crise actuelle, un gouvernement éclairé, solide et fort. L'ussemblée nationale sera-t-elle composée d'éléments capables de lui donner de suite et sans tarder un tel gouvernement? C'est ce que nous saurons bientôt. Ce qui est certain aujourd'hui, comme toujours, c'est qu'il est plus facile de démolir et de détruire, que de bâtir et de

FAITS DIVERS.

ELECTION DE TERREBONNE.-L'Hon. L. M. Viger a été élu à Terrebonne par une écrasante majorité de 1715 voix ! C'est là une preuve frappante de la popularité et de l'estime dont jouit le ministère actuel.

On a bien censuré dans certain quartier la nomination de M. Viger; on a même voulu persunder aux électeurs de Terrebonne qu'ils devaient partager les mêmes sentiments, mais le bon sens public a mieux jugé les choses. Voici l'état des polls à la cloture de l'élection de

rerreconne.		
	M. VIGER.	M. Seoc
Ste. Thérèse	186	12
St. Janvier	84	39
St. Jérôine		8
St. Martin	121	36
Ste. Rose	328	4
St. Vincent	192	0
l'errebonne	151	Ú
St. François		O
Ste. Anne		0
New-Glasgow	129	4
Abercrombie		1
	1819	104
Majorité	1715	

Election d'Oxford .- La nomination a licu le 24 du courant ; malgré tous les efforts des con-servateurs, ils ne révesiront pas, dit un journal de Toronto a trouver un candidat pour opposer l'hon, M. Hincks.

Réclamation .- Nous avons reçu la réclamation de M. Leon Caron, maître de poste de la Rivière du Loup, près Berthier, qui se plaint d'un paragraphe contenu dans notre numero du 7 courant. M. Caron sa croit personnellement attaque. Il ne l'est pas. C'est le département que nous attaquons et non personne en particulier. Si nous avons nommé la paroisse de la Rivière du Loup, c'est qu'en effet c'est toujours là qu'on se plaint de l'absence des journaux.

La leclure de M. Sicotte-Ce monsieur s'est fort bien acquitté de sa tâche hier soir, devant l'Institut Canadien. La foule qui remplissait la salle a admiré le talent du lectureur, la hauteur de ses vues et de sa pensée. M. Sicotte nous a peint a grands traits la marche providentielle de la civilization dans le monde dépuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Il nous a fait voir l'humanité tendant toujours à s'amélierer, à se perfectionner, les peuples appelés maintenant a jouir de tous les biens et de tous leurs droits, les gouvernements reconstitués pour le plus grand bonheur de tous, enfin la démocratie prenant l'empire du monde. Nous espérons que M. Sicone se rendra aux désirs de l'Institut et qu'il livrera sa lecture à la presse.

La Saison.-Nour avons ici le plus beau temps du monde. Hier soir il a plu pendant quelques heures, mais ce matin le soleil a repris son éclat et ses chauds rayons, La végétation commence à donner signe de vie. La navigation, d'ici à Lundi prochain, sera partout en pleine activité. Le steamer Montréal est arrivé au port hier soir et part demain à heures P. M. pour Quebec. Le Richelieu et le St. Louis vont commencer leurs voyages réguliers. Ce dernier est sur la ligne de Laprairie en attendant que le Prince Albert soit forêt à prendre sa place. L'Iron Duke a été allongé et voyagera dans quelques semaines. Les steamers de Longueil unt commence leurs voyages réguliers hier.

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR.-M. Charles Garcau vient d'ouvrir son nouveau magasin, No. 87 rue Notre Dame. Nous le recommandons narticulièment au natronage public. Les ouvrages confectionnés dans cet établissement, tant pour la coupe que pour le fini, lui font honneur. M. G. est toujours au courant des modes de Londres, de Paris et de New York .-AVIS AUX FASHIONABLES.

UN VOLEUR EMBARASSE .-- Un filou audacieux, portant nom Slater, convoitait fort, à ce qu'il parait, les beaux écus de la banque du Nouveau Brunswick. Aussi, il y a quelques jours, fit-il une tentative pour en faire ample provision. Il parvint à monter sur le toit de la banque et se laissa choir dans la cheminée. Malheureusement pour lui, il n'arriva pas jusqu'en bas. La cheminée trop étroite l'avait pris comme le piège prend le rat. Impossible pour lui de s'en tirer sans faire entendre des cris plaintifs; Vous pouvez vous figurer l'agrément d'un pauvre voleur obligé d'appeler au secours dans des circonstances pareilles. Il fallut briser partie de la cheminée pour l'en faire sortir, ju-rant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait

Deux Eglises nouvelles .- Los Mélanges Re

faubourg Québec et ceux des côtes St. Louis Ste. Catherine et des Tanneries des Bélaira, ont fait des démarches auprès de sa Grandeur Mon. seigneur de Montréal pour bâtir des églises dans ces localités et que sa grandeur a accédé à leur demande, Comme cette feuille nous nous re-jouissons de cette démarche et dans l'intérêt de la religion catholique et dans l'intérêt des populations au milieu desquelles s'élèveront ces clolations au milieu desquenes s'eneveront ces elo-chers. C'est sur la rue Visitation que sera la nouvelle église du faubourg Québec pour laquelle M. P. Beaudry a eu la générosité de donner un Propublies M. P. magnifique terrain. P. Beaubien, M. P. P., fait de même le don généreux d'un terrain pour l'emplacement d'une église pour les habitans des côtes St. Louis, Ste. Catherine et des Tanneries des Bélairs.

UN CHARLATAN. - Dimanche dernier une jeune femme du nom de Natholie Bérard, âgée de 20 ans, tomba malade, et ses parents firent appeler un nommé Moses Mable qui pratique sans licence dans le faubourg Québec. La malade mourut quelques instants après avoir pris les remèdes, et elle fut inhumée mardi. Des soupçons nyant transpire sur la mort subite de cette feinme M. le coroner De Salaberry, ordonna une enquête, et le corps fut exhumé hier. L'autopsie qui a été faite par MM, les Drs. Nelson, Hall, David, et autres, ont prouvé qu'il y avait inflammation et engorgement dans le cervoait, causde sans doute par des remèdes admi nistrés mal à propos. Le jury rapporta un ver-diet en conséquence, et Mable a été arrêté.— Minerve.

AFFAIRES D'EUROPE.

Le gouvernement provisoire poursuit en France, avec un courage et une persévérance admirables, la tache difficile qu'il a entrepris. Mais l'ocean des révolutions est toujours fécond en agitations, et si ferme que soit la main du nautonier, il est impossible que la nel le traverse sans de rudes secousses. Des désaccords assez graves ont éclaté; les ouvriers et la garde nationale de Paris, s'ils n'ont pas été jusqu'à s'armer les uns contre les autres, se sont du moins livrés à des démonstrations qui ne manquent pas d'un certain caractère d'hostilité. Il y a lutte sourde, sinon conflit; lutte malheureuse-ment inévitable et qu'il était facile de prévoir. Nous espérons toutefois qu'elle ne prendra pas des proportions sérieuses, et que les hommes qui ont accepté la mission de sauver la France d'elle-mênie, pourront maintenir l'équilibre, jusqu'au jour où l'assemblée nationale viendra prendre en main les destinées du pays.

Ces dissidences du dehors auraient eu dans le sein du gouvernement provisoire un retentis sement malheureux. Les journaux anglais parlent d'une scène tragique qui aurait eu lieu dans la dernière séance du cabinet. La majorité aurait demandé la retraite de M. Ledru-Rollin, mais celui-ci aurait refusé d'accèder à ce veu et aurait menacó d'appeler à lui le peuple. L'effet suivant de près la menace, il aurait cu-vert la fenêtre, lorsque M. Garnier-Pagès saisissant un pistolel, le menaça de lui brûler la cervelle, s'il persistait. Une scène violente s'en suivit, et M. Ledru-Rollin se laissa emporter jusqu'à lever la main sur M. de Lamartine, qui lui répondit avec calme : " Monsieur, j'aime mieux mourir dans une émeute que sur l'échafaud." M. Garnier-Pagès menaça alors M. Ledru-Rollin de mettre sous les yeux du peuple une traite de 300,000 fr., tirée par lui sur le trésor et de le forcer à justifier immèdiatement de son emploi. Cette révélation aurait rendu plus de réserve a M. Ledru-Rollin.

-La Monnaie est encombrée, en ce moment d'une masse énorme de vaisselle plate et d'argenterie de toute nature, que l'on apporte de toutes parts pour la faire convertir en argent monnoyé. On remarque outre les particuliers qui se défont ainsi d'une partie de leur argenterie, un grand nombre d'orfèvres qui se défont de toutes les marchandises de hasard qu'ils désespérent de vendre dans le commerce au milieu des circonstances actuelle.

-Un premier envoi de pièces d'argenteries syant appartenu à l'ex-roi Louis Philippe a été fait à la monnaie de Paris pour être fondues.

-Il est question d'un nouvenu décret du goucernement qui prohiberait l'exportation France de tout numéraire au-dela de ce dont chaque voyageur a nécessairement besoin.

-Déjà les invalides civils ont pris possession du château des Tuileries. Ils occupent les grands appartemens de l'ancienne royauté.

-Tous les jours, une vingtaine de voitures à demenagement, sont occupées a Tuileries au garde-meuble national, les meubles et ouvrages d'art qui garnissaient les Tuileries.

-On dit que M. l'abbé Lacordaire a renoncé au projet qu'il avait conçu de se porter candidat aux élections pour l'assemblée nationales

-- C'est par erreur que plusieurs journaux ont annonce que, dans le recensement qui a été fait des diamants de la couronne, on avait constaté la disparition du Regent. Rien de semblable n'a eu lieu; seulement on a reconnu qu'un petit écrin avait été dérobé aux Tuileries, dans lequel était rensermé un gros diamant monte en houton de chapeau, dont la valeur est de 250 mille fr. environ, et une paire de pendants d'o-reilles en roses, estimée à 39 mille fr.

DECLARATION DE L'EMPEREUR DE RUSSIE.-Une dépêche de Berlin, du 14 mars, annoace que l'empereur de Russie a déclaré de la ma-nière la plus positive qu'il s'abstiendrait de toute intervention dans les affaires de la France, tant que la France elle-même n'attaquerait pas les territoires étrangers.

LE PRINCE DE JOINVILLE.-Le bateau à va-Ligieux nous apprennent que les citoyens du peur le Solon, syant à bord le prince de Join-

ville et le duc d'Aumale, a relaché à Carthagene (Espagne). Il y a séjourné quelques heures pendant lesquelles les fils de i'ex-roi ont gardé le plus strict incognito. Le bateau, assure-t-on, déposera les exilés à Gibraltar, d'où ils se rendront en Angleterre.

Une correspondance de Paris a donné, sur le départ du prince de Joinville, pour Alger, des détails dont l'authenticité pourrait être contestée, quoique cette correspondance les dise pui-sés à très bonne source. D'aprés elle, le prince ne voulait plus rentrer en France; il était allé dire adieu à son frêre, étant résolu de se retirer au Brésil, à la suite d'une entrevue avec l'exprésident M. Guizot. La discussion, entre eux, avait été si violente, si animée, que le jeune amiral serait allé jusqu'à jeter son cigare à la figure du ministre en lui disant qu'il le méprisait plus qu'il ne savait le lui dire !

LE DUC DE MONTPENSIER.-On nous écrit ce qui suit, dit le National. "Le duc et la duchesse de Montpensier ne zont pas partis pour l'Allemagne comme l'annoncent aujourd'hui plusieurs journaux, mais bien pour l'Espagne; et ils débarqueront à Saint-Sébastien où le duc d'Abumada est allé le recevoir.

ARRIVÉE PROBABLE DE LOUIS-PHILIPPE AUX ETATS-UNIS.—Une lettre émanée d'un des fa-milliers de Louis-Philippe, et qui a été reçue hier par le steamer, annonce que l'ex-roi a pris la resolution de venir se fixer aux Etats-Unis avec sa famille. Ce ne sera probablement pas le dernier roi qui viendra chercher un abri sons l'égide de la république américaine.

UNE PROMESSE DE MARIAGE.—La semaine demière, un opulent épicier de Philadelphic était condamné à \$10,000 de dommages et intérets pour avoir rompu une promesse de mariage. Le jury a alloue cette somme assez ronde pour un crime de ce genre, sous la considération que un chine de de gerrie, sous la consuceration que l'infidèle avait porté atteinte à la réputation de son ancienne belle, en plaidant qu'avant qu'il eût lui-même déposé son hommage et ses feux à ses pieds, elle avait déjà accueilli d'autres homninges, partagé d'autres feux. Cette semaine, ou contraire, c'est un homme qui, à Springfield, obint \$1,000 de dommages et intérêts, condamnation prononcée contre sa belle elle-même, qui après s'être engagée avec lui, honnéte habitant de la campagne, s'est engagée de nouveau avec un muscadin de la ville et a planté là le bon campagnard, qui a maintenant \$1,000 pour se consoler de son infortune. — C. E. U.

Deces.

A la Pointe Claire, le 10 après une longue mala-die, Dame Virginie D'Aout, âgée de 21 ans et six meis, eponse depuis huit mois seulement de M. Prosper Pilon, de la dite place.



CANAL DE BEAUHARNOIS.

A VIS est par le présent donné que le Canal de Beauharnois est maintenant ouvert pour la navigation d'un bout à l'autre. (Par ordre)

THOMAS A. BEGLY, Sec. Trav. P.

Département des Travaux ? Publics, 14 avril 1848.

MERCHANT'S EXCHANGE & READING ROOM.

L'ASSEMBLÉE générale annuelle des pro-priétaires du Merchant's Exchange & Reading Room pour l'élection d'un bureau d'administration et pour d'autres affaires, aura lieu à la CHAMBRE DE LECTURE, LUNDI prochain, le 17 du courant à 3 heures P. M.

TAPIS A L'HUILE.

Grande variété depatrons et de couleurs, à vendre par

AU NO. 165, RUE CRAIG PRES DU MARCHE A FOIN 4000 VERGES DE TAPIS FLEURIS à l'huile 4000 VERGEE DE TAPIS FLEURIS à l'innée patrons magnifiques et variés pour salous, passages et escaliers; aussi pour covertures de tables, Pianos, etc. Toiles et Soie cirées pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capots, Munteaux, etc.—14 avril 1848.

CHAPPAUX.

HENDERSON, FRERE & CIE, Ont ouverts leur nouveau et splendide magasin

No. 93, rue Notre-Dame,

AT 10 UN ASSORTIMENT NOUVEAU A LA DERNIERE MODE,

Et de toutes les variétés, porte voisine de la Pharmacie de M. A. Savage.—14 avril.

oyé, devant Longueuil, le 22 octobre Tous-saint Dubuc, respectable cultivateur de Lon-gueuil. Les personnes qui retrouveront son corqs, roudront bien en donner avis à l'instant à M. Brassard, Curé de Longueuil; ils seront payés de leur lemps et de leurs peines. Les détails suivants pourlemps et de leurs peines. Les détails suivants pour-tout aider à le reconnaître :—grandeur, 5 pieds et 6 pouces, cheveux châtains, fausse chemiso de fla-nelle rouge, chemise de coton carreauté, caleçon de coton blanc, pantalons d'étoffe grise, vesto de drap noir, gilet de drap noir, capot d'étoffe grise, bas de laine grise, bottes noires et col noir.—2 nov.

ON DEMANDE,

U No. 10, Beaver Hall Terrace, un Garçon Ca-Nadizn, d'une quinzaine d'années pour servir. S'adresser à ce Bureau.—7 avril.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL --

PATRON: Mongr. l'Eveque Cotholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président.
A. LaRocque, V. Président
Francis Hincks,
L. H. Holton,
Damase Masson,
Nelson Davis.
H. Judah.
L. T. Drummond

P Beaubien,
P Beaubien,
H. Mulbolland,
Edwin Atwater,
Barthw. O'Brien,
Jacob DeWitt,
Joseph Grenier,

A VIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépots. Les Dâvors sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis(les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, và que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cepondant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau dels gureau dels gureau de la gure Président étant tous les jours présents au Bureau de la

7JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.
Bureau de la Banque d'Épargues
de la Cité et du District, Rue St.
François-Xavier.

BANQUE D'EPARGNE.

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL. EXTRAIT.

Balance due aux Dépositaires ce jour ... £64143 16 0 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District. Rue St. François-Xavier. Montréal, 31 mars 1848.



CANAL LACHINE.

VIS est par le présent donné que le CANAL LA-CHINE sera ouvert au Commerce MARDI, le 25 du courant, ou avant s'il est possible, avis en sera donné.

Par ordre, THOMAS A. BEGLEY, Secrétair

Département des Travaux Publics, } Montréal, 7 avril 1848.

CANAL WELLAND.

CANAL WELLAND.

A VIS est par le présent donné que le CANAL WELLAND sera ouvert de nouveau au Commerce le DINIEME JOUR D'AVRIL prochain.

Le nouveau Hâvre au Port Dalhousie sera ouvert aux vaissaeux et on ne fera plus usage de l'ancien Hâvre ni de l'ancience entrée aux Ecluses. Les maîtres de vaiéseaux ne devront plus ac diriger vers cette direction pour entrer dans le Cainal.

Le Phare temporaire qui éclairait ci-devant à l'extrémité de l'ancienne Jetée, sera changé et placé sur la Longuo Jetée ou Jetée de l'Ouest du nouveau Hâvre. Les vafas-aux qui s'avanceront vers le Hâvre, tiendront le long de la Jetée et n'en dévieront pas plus de trente verges, jusqu'à ce qu'ils atteignent la position des anciennes ruines. Comme tout le curage du Nouveau Hâvre ne sera pas alors terminé, les bouées du vrai chenal ne seront pas posées avant que le tout soit terminé, fesant ensuite une entrée facile à la nouvelle Ecluse n'ayant pas moins alors de dix pieds d'eau dans toutes les parties.

Le Canal a été curé d'un bout à l'autre à la profondeur de neuf pieds d'eau.

SAMUEL KEEFER, Ingénieur du Canal Welland.

Ste. Catherine, 23 mars 1848.

Bureau du Canal Welland } Ste. Catherine, 23 mars 1848. \$



CANAL DE GORNWALL.

CORNWALL, sera ouvert au commerce VEN-DREDI, le 7 du courant.

Par ordre,

THOMAS A. BEGLEY,
Secrt. B. T. P.

Département des Travaux Publics, Montréal 7 avril 1843.

LICENCES.

VIS est par le présent donné que les LICENCES mentionnées plus bas devront être renouvellées LICENCES

Des Epiciers, des Colporteurs et de ceux qui tiennent des tables de Billards, le cu avant le 5 AVRIL

prochain.

Des Aubergistes, le ou avant le 20 MAI prochain.

Des Encanteurs, une fois par année, à l'expiration de

la date de leur licence.

Pénalité contre les Epiciers, les Colporteurs et les Aubergistes sans licence, £10.

Contre les Encanteurs, £100.

Les Colporteurs sont tenus de montrer leur licence à

la demande de tout magistrat, officier de paix, ou

officier de milice, sous la pénalité de £10.

Coux qui tiennent des tables de Billard, sans licence

sont sujets à une pénalité de £25.

Toutes informations contre les infractions à la Loi des

licences doivent être adressées à ce Bureau.

licences doivent être adressées à ce Bureau.

D. S. STUART,

J. M. FERRES,

J. M. FERRES,
Inspecteurs des Revenus.
Pour le District de Montréal.
Bureau des Inspecteurs des)
Revenus, 48, rue Notre 3 av.
Dame,—31 mars 1847.

FERMES A LOUER OU A VENDRE A des conditions faciles. S'adresser à M. GIRQUARD, à St. Benoit.

No. 121, RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

7 avril 1848.

AVIS.

A VIS.

A Société qui a existé estre les Soussignés sous le nom de Janes Leslie & Cre est dissoute à compter de ce jour de consentement matuel. Toutes dettes dues à ou par la société seront réglées par Henry Starnes, Edward Stuart Leslie et Patrick Leslie qui continueront les affaires à leur propre compte sous le nom de LESLIE, STARNES & CIE..

JAMES LEBLIE,

HENRY STARNES,

EDWARD STUART LESLIE,

PATRICK LESLIE.

3 avril 1848.—di.

SOUS LE PATRONAGE DE

Son Excellence lord Elgir. GOUVERNEUR-GENERAL.

MAGNIFIQUE

PANORAMA.

LUNDI, le 24 du courant, sera exhibé dans la Chambre de Lecture de la Halle des Opp-Fel-Lows, Grande rue St. Jacques, une série de DIX VUES PANORAMATIQUES

DES MONTAGNES SAUVAGES

des principales scenes d'Affghanistan. Par l'un des plus célébres artistas du jour peintes sur les lieux, sur une toile de prie de 3000 pieds de largeur. Le tout sera accompagné de LECTURES instructives sur les désastres de la dernière guerre dans l'Inde. 10 avril.

BAZAR D'ARTICLES DE GOUT DE M. OLLENDORFF.

OU LOTTERIE CI-DEVANT TENUE PAR M. REHFISCH.

ROLLENDORFF a Phonour d'infor nor les ha bitants de Montréal, qu'il vient d'ouvrir un BAZAR D'ARTICLES DE FANTAISIE,

BAZAR D'ARTICLES DE FANTAISIE,
Au No. 95, rue Notre Dame, vis-à-vis
P'Hôtel do Orr.
Où il offre en vente un grand assortiment de Montres
en or et en argent, un bon assortiment de Bijouterie et
d'articles plaqués, tels que:
Chandeliers plaqués, Ituliiers. Paniers à fruits, etc.
Aussi, une quantité de meubles de fantaisie, consistant en
Secrétaires, Boites à ouvrage. Boîtes à toilette pour
hommes et pour Dames, et autres articles de goût et de
fantaisie qui seront offerts en vente aux prix les plus modiques. Il se propose de venteq le tout anan réserve, và
qu'il se propose de se retirer de ce genre d'affaire.
Le Bazar sera ouvert pour les ventes privées, LUNDI,
le 3 avril et tous les araut-midi suivants.
Dans la vue de disposer de vigit aussitôt que possible,
M. O. ouvrira une

MLAMPED A

Mardi après-midi de 2 heures à 5 heures et de 6 à 9 et en payant un acu, on aura la chance de tirer des articles de prix, soit en bij outerie, arricles plaqués en argent, meubles de goût ouornements choisie, ou autres articles de valeur et utiles.

que valeur et utiles.

Les Dames qui désirent tirer à la lotterie, sont respectueusement priées de se rendre dans l'après-midi, auquel temps on prendra garda que l'appartement ne soit pas trop rempli; le public est respectueusement prié d'assister, il aura trauc jeu et une bonne chance. Pas de billets blancs.—3 avril.

ES personnes qui ont en leur possession des congés, de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouver's nement sout priées de les faire parvenir au Soussiqué. Adressez, franc de port, coin des rues LAGAUCHE-TIERE et MONTCALM.

20 mars.

J. DUFRESNE, N.P.

A LOUER.

Une partie de la MAISON, No. 165, aur la Une partie de la MAISON, No. 165, aur la Une partie de la MAISON, No. 165, aur la cut un excellent logement. -AUSSI-

Un CLOS à BOIS sur la rue Bonaventure, d'un ar-pent de front sur trois quarts d'arpents de profondeur, avec grande et petite porte sur la dite rue Bonaventure, Pour les conditions s'adresser à Madame Ve. Barron, No. 18, rue St. Antoine—17 fév.

AVIS

OUTES personnes qui ont des réclamations contre la sucession de feu Lieutenant, John Richardson écr., de l'Acadie, ao :t prices de les présenter immédiatement au soussigné, exédeuteur testamentaire de la dite succession, et procureur de Madame Catherine Antoinette Herse Richardson.

CHARLES S. RODIER. CHARLES S. RODIER.

Place Rodie

SOUS LE PATRONAGE DE earaer la coutesze d'elche,

LA SOIRÉE ANNUELLE,

N aide de l'Université de l'Hospice de la Maternité aura lieu à l'HOTEL DONEGANA, JEUDI SOIR, le 4 MAI prochain.

DAMES PATRONESSES. Mesdames Gore, Mesdames DeBleury, " L. T. Drummond, " Coffin,
" Wetherall, " Campbell.

MAITRES DE CEREMONIES, Col. Antrobus, A. D. C. P., Col. DeSalaberry, George Debarats, Ecr., Col. Ermatinger, Mj. Grenville, 23rd R. W. F., Capt Clermont D. A. Adjt. Gén.

Les Bandes du 77e régt. et de Mafiré assisteront en cette occasion. On pourra se procurer des cartes d'ad-mission après le 10, aux magasins de MM. Savage, Ly-man, Chalmers, McCoy, etc.—7 avril.

BUREAUX A LOUER.

ANS la rue SAINT-VINCENT, No. 15, UNE ou DEUX Chambres spacieuses a louer à bon mar-h6.—S'adresser au burçau de la Revuz.—12 fév.

VITAL DESROCHERS CHARLES GARRAU, MARCHAND-TAILLEUR.

AU NO. 87.

VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE.

2e PORTE DE M. BOIVIN, ORFEVRE.

C. G. profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il a toujours en mains un assortiment général de Draps fin, Casimeers français, Satin, Etoffes pour veste, Chemises fines, Cols, Collets, Cravates, Gants, etc IL A RECU SES LIVRES DE MODES POUR 848.

Montréal, 31 mars 1848.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

DU ST.-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

MONTREAL, 22 Janvier 1948.

ES propriétaires de parts dans le Capital de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, sont par ces présentes no tifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18. Poitie rue St Jacques, ou cette ville, les 5me et 6me VERSEMENTS de DEUX LIVRES, DIX CHELINS courant, par chaque part.

que part.
Le 5ine Versement, le ou avant le ler jour d'A-VRIL, et le 6me Versoment, le ou avant le 1erjour

de MAI prochain. Les personnes qui résident dans le District de Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstoad, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident.

Par ordre
THOMAS STEERS,

Sec et Trésorier.

TERRES A VENDRE.

UNE superbe TERRE située dans la paroisse de St. Constant, avec une muison, granges, etc.—Aussi une TERRE A BOIS située dans la paroisse de Boausarnsis. S'adresser à St. Comstant, à JULIEN GERVAIS, S. ou au Curé de la Paroisse.

ATTENTION

SOURCES DE VARENNES A LOUER OU A VENDRE

A LOUER OU A VENDRE

des conditions très libérales, et à prendre possessation le PREMIER de MAI prochain, L'ETABLISEMENT des SOURCES de VARENNES, considérablement augmenté cette année, MR. Brodzeur, le propriétaire ayant bâti une superbe MAISON à TROIS
ETAGES de 96 pieds aur 36, aur la côte, en face de l'ancienne maison. Mr. Brodzeur vendrait en même temps à
l'acquéreur un terrein de grandeur suffisante pour un bon
établissement joignant les sources.

S'adresser au propriétaire sur les lieux.
Varennes, 11 mars 1848.—dm.

APPARTEMENTS DEMANDES. N Monsieur Anglais désirant apprendre le français voudrait louer une ou deux chambres dans une fa-mille Canadienne, avec ou saus la pension. S'adresser su Bureau de la Revue Canadienne. 12 février, 1848. co

VITRES A VENDRE.

VITRES A VENDRE.

A COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de l'OSTAWA, offre à vendre:—
2,000 BOITES de VITRES,
Da 7i sur 8i et de 30 sur 42 de diverses qualités.——
VITRES de double épaisseur.
PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Altemagne.
Les commandes pour toute quintité ou grandeur, de 30 à 42 et de toute épaisseur seront reçuirs et exécntés pouctuellement. Les demandes doivent être adressées au Suriniendant à Vaudraeurle ou au Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1818.

ON DEMANDE MUNO. 18, Rue St. Antoine, UNE FILLE POUR SERVIR. Une Canadienna sera préférée.—15 fér.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHICAIRE.

No. 111, Rue St. Paul, Montréal. JVO. 111, Kite St. Paul, Montréal.

Yon trouvera constament chez le sus-signé, outre
de curiosités antwages, et de tous les objets d'église en
or et en argent, les médicaments précieux qu's silvent;
Pilules végétales de Morison, de Gooper, de Brandreth
de Moffatt & R.,—Llixir Pulmonaire,—Baume de Réglisse,—Baume de cerisier sauvage de Wistar. Salsepareille de Townshend,—Vermifuge de Winer,—Baume de
Miel & R.—21 fev.

AVIS.

ES affaires ci-devant conduites par JOHN YOUNG & BENJAMIN HOLMES sous les noms et raison de Stephen, Young & Cle., seront continuées à l'archir par les Soussignés sous les nom de HOLMES, YOUNG & KNAPP. JOHN YOUNG, BENJAMIN HOLMES, JUSEPH KNAPP. Montréal 1 fér. 1848.

Montréal, 1 fév. 1848.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraien pensionner en cette ville, trouveront chez Mme Sr Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours main et soir.

D. BERNARO a transporté son magasin de la ru
des Commissires à la rue St. Paul, No. 163, ba
iss i de L.E. Beaudry,

LIBRAUCIE CANADIENNE. No. 3, Lue St.- Vincent.

No. 3, Exe St.-Vincent.

ES soussignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreuses pratiques; qu'ils se chargeront comme par le passé, des ordres qu'on voudra bien leur confler pour LIVR', GIAVURES, CARTES GEOGRA-PHQU'S, GIAVURES, DATHEMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANCAISES.

Les commandes confléés à leurs soins, seront exécutées cettu anuée par l'un des soussignés, dont le départ pour l'Europe, est fixé au 10 de Janvier prochaia.

Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur deivent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible.

E. R. FABRE ET CIE.

Montréal, 24 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANCAISE ELEMENTAIRE. UIVIE d'une môthode d'analyse grammaticele rais sounée, à l'usage des Eccles Chrétiennes, in 12 vo-relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzalue, à vendre chez

E. R. FABRE, ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 24 déc.

ES Soussignés édecins et Chirargians, donnen avis qu'lls s'adresseront à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session sule rante suivant les délais) pour demander le rappet de l'acte passé dans la dernière session incorporant la Profession Médiciale, etc., etc., etc., au substitution d'au tres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examinateurs à Québec et d'un autre à Mont-étal.

Direau d'examinateurs à Quobas et d'un nurs à montréal.

B. H. CHARLEBOIS,
W. D'ESCIAB MULT,
P. E. PICAULT,
G. A. REGNAULT,
T. E. D'ODET D'ORSENNENS,
E. TRUDEL,
HECTOR PELTIER,
L. BOYER,
J. L. LEPROHON,
J. E. ERY CODERRE,
P. WILBRENNER,
C. SABOURIN,
J. WILSCA

ontréal, 7 déc. 1817.

LIVRES NOUVEAUX. LIVES NOUVEAUX.

Le soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ou vrages autenta:
(Euvre de Victor Hugo, 8 vols.
L'Amant de la Lune, par C, Paul de Kock, 12 vels.
De l'Allomagne, par Mme de Strell, 3 vols.
Une Fille du Regent, par A. Durnas, 3 vols.
Les Quarante-Clon, par do 4 vols.
Louis XIV et son siedle, par do 5 vsls.
Mémoires d'un Médecin, parde 6 vols.
De Parls à Cadix, par do 2 vols.
Le Bàtard de Mauléan, par do 1 vols.
L'Alchimiste, Drame, par do 1 vols.
Christine, Drame, par do 1 vols.
Les Deux Dianes, par do 1 vols.
Ungt aus après, suite des Trois nousquetaires de 4 vols.
Trédètre d'Education par Mm de Genlis 4 vols
Valentiem par Goo, Sand 2 vols

Tecatro d'Education par Mm de Gentis
Valentine par Geo. Sand 2 vois
Simon par do 1 voi
Les aventures de Saturin Fichet ou la conspiration de la Rouafri par Frodéric Soulié
Histoire populaire a recutotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée par Emile Marco de Saint-Hilaire.
Les bals musqués par Mme la comtesse Dash vois
Mademoiselle de La Tour du pin par do do vois

vols Voyage en Orient par A. de Lamarline, (Membre de l'Académie Française) Rose et Blanche

(Membre de l'Acaussisse Rose et Blanche Pauline par Geo. Sand Jacques par do Peccenine par do Un Roman en voyage par X. B. Saintias Antoine par do do Lo lis dans la vallée par H. de Balzac Histoire d'Olivier Duhamel par Frédéric Soulié Le médecin de campagne par M. de Balzac Histoire de la Grandeur et de la Décadence de Cécar Birotteau par M. de Balzac.

La Tache de Sanç par lo vicome d'Arlineourt Le Procureur du Roi par Jules A. David La Gousine Bette par H. de Balzac.

JOHN McCOY, 9. Grande rue St. Jacques,

M ontréal, 27 janv.

9, Grande rue St. Jacques.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais :

LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISEMENTS. A ET FACTUMS D'APPEL, BLANGS D'A-VOCATS, DE NOTAIRES, ETC.

Me tout execute avec gout et a bes prix reduite.

A GRAND HARCHE.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000, vendre ou No. 124, Rue Notre Dame

VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE. ES Soussignés informent respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils ont commendé à vendre et veulent vendre sous un court délai leurs fonds de magasini. Ils ont fait une déduction de plus de 25 par cent sur le prix coutant des marchandises déjà évaluées à très bas prix et importés directe-

ment per eux.

Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment général de Marchandises de gout et d'étape de la meil-leure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se

leure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se trouve leur importation de l'automne composée des effets les miests choisis et les plus nouveaux, tels que : Gross-de-Naples, Satins damassé, Satinettes, Dentelles de fil et de soie, Flours Françaises, Plumes, Rubans, Mousseline de laine, Cachemirs, Indiennes, Alpaccas lustrés, Orléans, Mérinos Français, Paramattas, Cobaurgs, Velours de soie, Châles, Cachemirs et Satins Collets et Chemisettes, Peltetries, Plades pour manteau et robe, Gants et Bas de tout zenre. Patrons de robes de et robe, Gants et Bas de tout genre, Patrons de robes de tout genre, Draps fins et superfins, Draps de Pilote, Ca-simires, Fianelles, Gouvertes, Linges de table, Tapis, Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de Berlin et patrons, Chemises de laine, Calçons de laine, Damas, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à drap, etc., etc., etc.

N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vend

sans réserve, il est important pour les marchands et les familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comp-

BEAUDRY & FRERE. Montréal, 23 nov. 1847.

AUX MACONS CANADIENS. ON recevra des Soumissions pour l'exécution de tous les ouvrages en MAÇONNERIE pour la bâtisse de l'Eglise de St. Andrew, qui devra être érigée près de

Beaver-Hall.

Les plans, les devis et les spécifications qui sont en français et en anglais, seront prêts à être examinés le ou sprés Vendredi, le 21 du courant, à midi, ou bureau de MM. TATE & SMITH, rue de l'Hôpital, les entrepreneurs sont priés d'y taire attention.—23 mars—di.

PLANOS

REPARES ET MIS D'ACCORD, ETC. E Soussigné uyant pris des arrangements avec des ouvriers de première classe des ateliers célèbres de Collard et Collard et Town et Packer de Londres, est maintenant prêt à se charger de toutes espèces de réparations aux Piano-Forte, Harpe à pédales, Guitares, Violons, etc. R. EGAR,

No. 6, Rue St. George derrière la rue Craig. Montreal, 18 janv.

GHAPEAUX FRANCAIS.

ES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à Aleurs PRATIQUES et au PUBLIC en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE.

Reçus directement de PARIS, dans le mois de Janvier

PRIX:-25s. A 30s. E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. ? 23 mars 1848.

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR

E. R. FABRE & CIE-Rue St. Vincent, No. 3. 23 mars, 1848.—nm.

E commencement d'une année étant une époque faa vorable pour prendre ou renouveller nn abonnemen à la Revue Canadienne et à PAlbum Litteraire, avis est donné par les présentes que tous les nbonnés, LES AN-CIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMES D'ABONNEMENT que nous avonsannoncées depuis quelques mois. Ainsi en payant une année d'avance en s'abonnant, six piastres comptant, on a droit et

20 ALBUMS POUR RIEN

C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLETE, Hatez-vous de vons abonner, car le nombre des files est limité.

PLACES DE BANG A LOEUR

N offre à louer une ou deux places de Banc avantageusement situées dans la nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée da centre, pessession im nédiate S'afresser au Bareau de la Revue Canadienue. 31 déc. 1847,

BRASSESIE PIGEON.

A. DORAY s'étant retire de cet étautissement, les affaires se feront sous le nom de "PIGEON, A. DORAY s'étant retiré de cet établissement,

NARCISSE PIGEON. A. & T. SAUVAGEAU.

Montréal, 19 fév. 1848.

L'ANIDELA RELICIOI ET DE LA PATRIE.

Journal E :clésiastique, Politique, &c. AVIS AUX ABONNES ET AU PUBLIC.

ANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre Journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du 1er. de Mai prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le Lundi Mercreei et Vendredi de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'annèc un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Lillé-rature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc à raison de de DOUZE CHELINS et DEMI par année,

se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour

payable tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne

Neus prions toutes persones, amies de notre journal de vouloir saire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent leurs localitès respectives; et les journaux qui échangent avec nous nous conféreront en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés,
A Québec, au bureau du Journal.

No. 22, Rue Lamontagne.

et chez MM. J. & O. Crémazie, libraires,
No. 12 Rue la Fabrique.

A Montréal, chez E. R. Fabrique.

STANISLAS DRAPEAU,
Quêbec 17 Mars, 1815.

Propriétaire

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIEME VOLUME DE

P, ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue,

COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. CEUX qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplasres que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—PRIX : 20s.—Elégamment relie, 24s .- Ecrire Franco.

CORPORATION DE MONTREAL.

S BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, Hotel-de-Ville, 16 aout 1817.

A VIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir

Avis public est de plus donné que les livres des cotiseurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont filés dans le Bu-reau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croiront lezés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstance de leur application peuvent justifier; pourvà que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications le santier de le diment de le conseil sera nommé pour faire droit sur les applications le santier de la conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressés par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.

19 aout.

ED. DEMERS, Trésorier de la Cité.

AVIS.

OUTES Personnes qui ont des reclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Banquier de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le dé unt vue St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN. Procureur de Mme Hannah Lyman Mills Montréal, 26 nov.

E Soussigné, propriétaire du Fief Beaulac, dans la Seigneurie de Chambly Est, et autres propriétaires de la moitié Sud de la Seigneurie de Chambly Ouest, s'adresseront à la Législature à sa prochaine Session pour demander un Acte, afin de les autoriser à construire une Ecluse (Dam) à travers la Rivière Richelieu, à la place ou près de la place appelée "la chute" au dessus du village du Canton de Chambly, ayant une Glissoire (Slide) ou un espace ouvert de la largeur au m 80 pieds, et de la hauteur qu'il sera déterminée. ou un espace ouvert de la largeur au moins de

JOHN YULE, jnr.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

OUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autre-ment, sont notifiés de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction. ED. DEMERS,

Trésorier de la Cité. Bure u du Trésorier de la Cité, ? 15 septembre, 1847.

VERNIS SUPERIEUR.

POUR TUYAUX DE POELES.

A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 109, rue Notre-Dame Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste.,

29 oct.

COMMANDES

POUR LA

FRANCE. ES soussignés expédieront le 21 de ce mois et tous les QUINZE JOURS durant l'hiver des COMMAN-

DES pour Livres, Gravites, Cartis géographiques, Glo-bes, Musique, Instrumens de chirurgie, Instrumens de mithématique et autres marchandises de manufacture française. Les personnes, désireuses de leur confier

E. R. FABRE et CIE. Rue St. Vincent No. 3.

17 dèc. 1847.

MARCHAND-TAILLEUR.

E Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis

avce la même attention et la même ponctualité. CHARLES GAREAU.

LIVRES NOUVEAUX.

E Soussigne vient de recevoir de l'inchesse E Soussigné vient de recevoir de Paris les ou Romans de Voltaire 1 vol

Contes, Satires, Epitres, Poësies diverses, Odes, Stances, Poësies mêlées, Traductions, et Imitations, par Voltaire 1 vol Théâtre de Voltaire, 1 vol

La Henriade, poëme en dix chants par Voltaire, volume

Siècle de Louis XIV par Voltaire Oraisons funèbres de Bossuet Discours sur l'Histoire Universelle par Bossuet Théâtre de J. Racine Corinne, ou l'Italie, par Madamo do Staël

De l'Allemagne par do do Esprit des Lois par Montesquieu Grandeur et Décadence des Romains par Montesquieu Œuvres de Molière

de Boileau Sermons et morceaux choisis de Massillion, précédés de son Eloge Lettres de Madame de Sévigné Gil Blas par Lesage

Œuvres de J. Racine do Rabelais, 9 vols Le Plutarque Franç 4 vols XIV, X, XVI Siècles.

JOHN McCOY. 3, Grande rue St. Jacquos. Montréal, 27 jany.

LIVRES NOUVEAUX.

E soussigné vient de receveir de Bruxelles, les ou Vrages suivants:
Euvre de Victor Hugo, 8 vols. L'Amant de la Luue, par C, Paul de Kock, 12 vels. De l'Allemagne, par Mme de Staël, 3 vols. Une Fille du Regent, par A. Dumas, 3 vols. Les Quarante-Cinq, par do 4 vols. Louis XIV et son siècle, par do 5 vsls. Mémoires d'un Médecin, pardo 6 vols.

De Paris à Cadix, par do 2 vols.

Le Bâtard de Mauléan, par do 4 vols.

L'Alchimiste, Drame, par do 1 vols. Christine, Drame, par Les Deux Dianes, par do 9 vols. Vingt ans après, suite des Trois mousquetaires Impressions de voyage par do 4 volv do 4 vols

Tséâtre d'Education par Mm de 4 vols Valentine par Geo. Sand Simon par do Les aventures de Saturin Fichet ou 2 vols 1 vol

la conspiration de la Rouairi par Frédéric Soulié Histoire populaire ancedotique et pittoresque de Napolésn et de la grande armée par Emile Marco de Saint-Hilaire.

Les bals masqués par Mme la comtesse Dash Mademoiselle de La Tour du pin par

do do Voyage en Orient par A. de Lamartine. (Membre de l'Académie Française) Rose et Blanche Pauline par Geo. Sand Jacques par do Peccenine par do

Un Roman en voyage par X. B. Saintine
Antoine par do do
Le lis dans la vallée par H. de Balzac
Histoire d'Olivier Dahamel parFrédéric Soulié
Le médecin de campagne par M. de Balzac
Histoire de la Grandeur et de la Décadence de Cécar

Birotteau par M. de Balzac. La Tache de Sang par le vicomte d'Arlincourt Le Procureur du Roi par Jules A. David La Cousine Bette par H. de Balzac. JOHN McCOY,

9. Grande rue St. Jacques. Montr éal, 27 janv.

Annuaires, Albums, Souvenirs, Diaries ET OUVRAGES ANGLAIS

POUR 1848,

E soussigné vient de recevoir son assortiment de E soussigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1843, parmi lesquels sont les sui-

Heath's Keepsake for 1819-Edited by the Countess of Heath's Keepsake for 1819—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings.

Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artiste—Edited by the Countess of Blessington.

Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hong Mrs. Norteen

Golden Annual for 1848 Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wreath, or Ladies Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book Gontlemen's Pocket Diary La Belle Assemblée, or Ladies' Diary

Illuminated Pocket Book Pictorial Pocket Book for 1848. Fulcher's Ladies Memorandum Book and Poetical Mis-

Fulcher's Ladies Memoranuum 2002 cellany, for 1848.

Peacocks Historial Almanack, for 1848.

Ainsi qu'un gtand nombre d'autres ouvrages convenable pour des Cadeaux de Noel et du jour de l'au.

JOHN McCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques.

24 dée.

MAGASIN DE MODES.

ETABLISSEMENT PARISIEN

ADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes

AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHA-

PEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHE-VEUX &c. &c., d'après les dernières modes de Londres et de Paris, Habillements et ouvrages faits sur com-

LIGNE DE DILIGENCE



VILLAGE D'INDUSTRIE Montreal.

EN PASSANT PAR L'ASSOMPTION

E Soussigné informe le publis qu'il vient d'établir une Ligne de Diligences entre le VILLAGE d'IN-DUSTRIE et MONTREAL, en passant par le Village de l'ASSOMPTION.
Les voitures seront comfortables, les chevaux excellents, et il espère que de toutes manieres les voyageurs

seront satisfaits. Les diligences partiront de MONTREAL tous les MARDIS et VENDREDIS à 3 heures, P. M. du VIL-LAGE d'INDUSTRIE tous les LUNDIS et JEUDIS à 7 haures, A. M. Pour autres informations s'adresser : PHOTEL QUEBEC, à M. BREAULT, à l'ASSOMPTION chez Mde MERCIER et au propriétaire au village d'Industrie.

JOSEPH DESCHAMPS. Village, d'Industrie, 21 janv.

A LOUER.

N VERGER complanté d'arbres fruitiers, pom-miers, poiriers, ainsi qu'un JARDIN avec une pe-tite MAIS N pour le Jardinier, situé sur le Côteau St Louis, faubourg St. Antoine, voisin de Jos. Douegani, écr. possession dounée immédiatement. S'adresser à

L. DE LAGRAVE, Rue Craig, ou à C. A. BRAULT, N. P. No. 3, faubourg St.

MOULANGES FRANCAISES.

E Soussigné ayant été nommé agent par une mai-son du Hâvre pour la vente de MEULES de Moulins confectionnées en France et faites au goût du pays, prévient les Messieurs qui désirent en avoir qu'ils peu-vent s'adresser à lui. Chaques meales sont composées que de 5 a 6 morceaux et de la grandeur de 41 pieds anglais elles peuvent venir aussi de toutes autres dimensions. Pour renseignement & V. HUDON, Rue St. Paul. Pour renseignement s'adresser chez messrs E.

LOUIS DE LAGRAVE. 21 janv.

SOCIETE D'HORTICULTURE.

DE MONTRÉAL. VIS est donné d'tous les membres qui ent obtenu A VIS est donné i tous les memores qui une ouverant des prix aux différentes exhibitions qui ont eu lieu pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit leur sera payó su s'adressant à John Frothingham.

Ceux des membres de la Société qui n'out pas encore payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société sont priés de les présenter.

S. JONES LYMAN, Secrétaire cor.

30 nov.

A VENDRE UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

Une maison à loar dans la mê ne rue, pour les conditions s'adresser à Mr.

CHARLES GAREAU. Tailleur, Rue St. Gibriel, No. 17

17 août, 1847.

AVIS PUBLIC.

Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feue Dame Marguerite Russeau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. Bte. DeLorimier, der., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent devoir a la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer aux dels le moutant de leur de la feue sans delai le montant de leurs dettos respectives, et ceux qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement. P. Jos. LACROIX.

Montréal, 14 déc. 1847.



CHEMIN DE FER

DE MONTREAL A LACHINE. RANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-S.1GERS (excepté le Dimanche) entre MONTREAL ET LACHINE,

De Montréal De Lachine, 9; houres, A. M. 12; houres, P. M. 81 houres, A. M. 111 heures, A. M. 31 heures, P. M. 4 houres, P. M.

commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme

PRIX:

PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 10id) avec bagage jusqu'à do revenir le 60 lbs. meme jour, 2s. 6d. DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3d. et revenir le meme jour, 1s. 101 d } Do. TROISIEME CLASSE.

avec bagage jusqu'à A Lachine, 7td 30 lbs.

Enfans audessous de 12 ans, moitié prix Les passagors partant de Montréal à 81 arriveront pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Ottawa, et ceux qui partiront de Montréal à 111 arri veront pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

RCEMMENT regus et à vendre par les soussignér les articles suivants, à 10 POUR CANT mailleu marché que partout ailleurs :—

100 milles Cigares, Principis "Justo Sanz"
150 do Havans de milleur choix
930 boites Cigares ordinaires, 100 par boite

75 do Tabac Cavendish 16
200 do Honey Daw 5
50 do do do do de livre
15 Hy heads tabac en feuille Virginie

50 boites de Pipes -AVEC ---Une grande variété de l'apatibers, Boltes àltabac, Pipes de guit, Tabuc friss en papier et autra propre pour un magasin de détails.

-- AUSST :--Un grand no abra d'articles trop lo 12 à détailler. L. LYONS & Crs.

29 oct.

HIA

E MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novem-de dernier, eut occasion d'entrer dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui la et afors échangea ses VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligerait in-finiment ce dernier en revenant une seconde fois faire un couvet éthenses. nouvel échange.

Hôtel de ville, Montréal, 7 déc. 1847. EPICERIES, VINS, THE, &c.

à côté de l'Eglise Wesleyenne. ES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitans de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ETABLISSEMENT D'EPICE-RIES et qu'ils ont en main un fond choisi avec soin de provisions et articles frais tels que Thes, Cafés, Su-cres, Epices, Sauces, Marinades, Nouveaux fruits, etc. etc.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques

AUSSI:
Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc.

Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés rôtis et moulus chaque jeur. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES,

PRUNEAUX on barils of en caisses etc. etc.

MACFARLANE & ALLAN.

E. ESIVINA IMPORTATEUR.

D'HORLGEES, HOLLEES, BIIDIX, ET OBJETS DE FANTAISIE.

NFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira ce splendide magazin coins des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis c Palais de Justice, JEUDF prochain le 23 du conant avec une collèction de murablendises nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public.

Montréal, 21 déc. 1817,

EDITIONS CANADIENNE DES

LIVES D'ECOLES NATIONALES.

ES Soussigués en publiant les cinquièmes édition des Livres d'Ecoles Nationales, ont l'honneur d'of frir leurs remerciments pour le patronage libéral de toutes les classes de la société ont bien voulu accorder leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre éditions précédentes out disparu, prouve de la manière la plus satisfaisante et la plus évidente que les Editeur n'ont pas mai calculé quand ils se sont reposés avec la plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de cellivres pour gaguer le patronage et la faveur des habitate de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable Gouverneur-Général donns l'influence de son autorité se de nombre le patronage de son autorité se de son particular de so de son nom à la publication des séries de Livres d'Ecole Nationales et elle a depuis été approuvée par les Evêque de l'Eglise Catholique Romaine, par plusieurs membre influents de l'Eglise d'Angleterre, par le Synode de l'Esglise Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Eglise d'Ecosse. nar les ministres liés avec le Erce Church les d'Ecosse, par les ministres liés avec le Free Church, les Eglises Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles et autres, par le Bureau de l'Education pour le Canuer. Ouest, par les Conseils Municipaux de plusieuss District par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants en-chef de l'Education pour le Canada Est et Ouest et autant que les soussienés ont pa services es content. mé de la Province; et ces ouvrages ont été procla-mé de la manière la plus emphatique, par La Revue d'E-dinbourg, être les meilleurs livres du genre publiés en

tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés fortement en coton

Schools. 2d.
The First Book of Lessons. 2d.

The Second Book of Lesson. 74d. Sequel to the Second Book of Lessons, now first intro-

The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d.
Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s.

Key to ditto. 10d. Elements of Geometry. 10d. An English Grammar. 9d. Key to ditto 4d.

A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d.

Key to ditto. 1s. 2d. A Treatise on Mensuration. 1s. 8d. Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers

Illustrations nos first introduced. 1s. 3d. Large Outlined Maps for School Rooms, America, Ed.

A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted

erreurs typographiques qui existaient dans les éditions pré cédentes ont été corrigées. (On fera une réduction!

campagne et aux Instituteurs.

LIVRES D'ECOLES UTILES. The Canadian Primer.

alone prevented this standard English School Book from coming into general use. The publisher having procured Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half brand, at is 81, a price which, considering the style of which it is produced and the fact of its extending in nearly 350 pages, it will be allowed is remaskably

1s. 6d.
The best test of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 1s 6d, substantially bound, or 1s 3d half-bound.

Schools in British America. 7 1-2d. A Catechism of the History of England, 7 1-2d.

by J. Roy—1847.—price 2s. 6d.
An abridgment of English Grammar, by Lindley Murrs!
7 1-2.

lary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a list of Americanisms, Gallicisms, and other words be avoided in speaking or writing, and Hulton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full bound. 6s. ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS

containing the following Maps, finely coloured; North America; South
America;
Reitie The Western Hemisphere; British Possessions in

The Atlas may be used along with the Cas n of Georgy graphy, or with Ewing's Goldsmith's wart's or and other good Text Book.

ses, the English Learner, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cold 7 1-2d. in stiff cover.

Corporation de Montre

TISATIONS, TAXES, ETC.

OMME un grand nombre d'individus sont passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent pour Cotisations Taxes, &c. AVIS est par le présent donné a ceux out divisions taxes, &c. AVIS est par le grésent deuné à ceux out divisions taxes, &c. AVIS est par le grésent deuné à ceux out divisions taxes, &c. AVIS est par le grésent deuné à ceux out divisions taxes du la companie de la companie

Par ordre,

E. DEMERS.

Bureau du Trésorier) de la Cité, 17 dec. 1547.

autant que les soussignés ont pu savoir par les Surintendants de tous les Districts et Townships, dans les deux

langue anglaise,
La série consiste dans les ouv arges suivants, qui sont

Général Lesson, on a large sheet, to be hung up in Schools. 2d. A B C, and Figures, on Large Sheet, to be hung up is

duced into the Canadian series of reprints. 9d. The third Book of Lessons. 1s. 6d.

Fh: First Book of Arithmetic. 10d.

An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and

rope, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheren Canaan and Palestine. Price 7s. 6d each.

Ces livres forment un système complet d'Education Ces uvres forment un système complet d'Education et ceux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être cousidérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un fond de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur cermettre de suivre avec facilité et profit l'étude importantes des sciences humaines.

Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions pré

prix très libérale au commerce, aux marchands de

Masons's Primer.

Masons's Primer.

First and Second Reading Books.

Mayors's Spelling Book.

Webster's Spelling Book.

The English Reader, by Murray.

An Abridgement of English Grammar, by Murray
Murray's Large Grammar.

The high price at which former editions were sold, alone negrounted this strailerd English Sabool Book from

Welkinghama's System of Arithmetic, new editions

The Shorter Catechism. 14d.
The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d.
A Catechism of Universal History from the earliest to the year 1811, specially designed for the

The History of England, from the earliest period to the succession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-24. History of Canada, for the use of Schools and Families by J. Roy—1847—noise 22 6.

7 1-2.
A Catechism of Geography. 7 1-2d.
Dictionary of the English Language, Johnston's with
Walker's pronunciations. It contains also a vocable

The Eastern Hemisphere; Europe; Asia; Africa; The United States; The United States; America.
The whole substantially bound in linen price of

The Canadian School Geography, by Thomas Eving author of Principles of Elocution, Rhetorical Exercise

ARMOUR & RAMSA

A CEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR CO

donné à ceux qui doivent qu'ils aient à se rendre au Birceau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMME DIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à détait par eux de se conformer à la loi; Et à detait par eux de se conformer à la loi; Et à detait par eux de se conformer à la loi; Et à detait par eux de se conformer à la loi ; Et à detait par eux de se conformer à la loi ; Et à detait par eux de se conformer à la loi ; Et à detait par eux de se conformer à la loi ; Et à detait par eux de se conformer à la loi ; Et à detait par eux de se conformer à la loi ; Et à detait par eux de se conformer à la loi ; Et à detait par le present de la conformer à la loi ; Et à detait par le present de la conformer à la loi ; Et à detait par le present de la conformer à la loi ; Et à detait par le present de la Cité par le par par eux de se conformer à cet avertissement, ils sont ares tis que des ordres stricts out été donnés au Soussign par le Conseil de poursoivre inflistinclement tous ceus qui doivent. qui doivent